



SECTION
DU
VAR

Syndicat **Force Ouvrière DGFIP** – Section du Var
place besagne 83000 Toulon
Tél fixe : 04-94-03-82-90
Tél portable : 06-88-37-36-97
mail : fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv
web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/083/>
Facebook : **FO DGFIP VAR**

CTL du 04 mars 2021 Compte Rendu

Les élus **FO-DGFIP 83** ont siégé en 1ère convocation, afin d'y affirmer nos revendications, simples, claires (**NON A LA CASSE DU SERVICE PUBLIC, NON AU NRP, NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOI**) mais aussi de faire remonter les demandes des agents, nombreuses, importantes, primordiales...

Une déclaration liminaire intersyndicale Solidaires-FO-CGT (voir ci-dessous) a été envoyée par mail en début de séance, pour cause de réunion en visioconférence. Quelques extraits des réponses du Directeur :

- Maintien du NRP « *une démarche de modernisation ne se fait pas sans difficultés et c'est la vie, l'immobilisme ne tient pas lieu de politique stratégique* » (ndl: la réformite aiguë non plus, la course frénétique aux fusions-absorptions n'est pas forcément un gage de qualité).
- La fusion des SPF de Draguignan aurait apparemment permis de stabiliser et de faire régresser le retard accumulé (!).
- La Direction locale attend une réponse de la DG concernant la diminution de l'indemnité de résidence pour les agents ayant été contraints de se rendre sur le site de Saint-Cyr, mais ne dérogera pas au cadre réglementaire.
- Concernant le télétravail, cette nouvelle organisation s'inscrit dans l'évolution du monde professionnel. Il ne peut y avoir d'homogénéisation, mais une adaptation à la réalité de chaque service.

Puis nous abordons l'ordre du jour.

1-Formation professionnelle :

Le constat est partagé entre les organisations syndicales et la Direction :

Oui, la formation professionnelle, tellement laissée pour compte pendant des années, a besoin d'être rénovée.

À cette fin, la Direction souhaite élargir le panel des formateurs (45 aujourd'hui), recourir à de nouveaux modes de formation, telles les visio interactives, en complément des e-formations.

À ce titre, **FO-DGFIP** a rappelé que les e-formations ne sont pas non plus la panacée. Le nombre de e-formations non commencées ou non validées reste encore important ! Mais pour quels motifs ?

La Direction souhaite recourir au tutorat, ce à quoi **FO-DGFIP** l'a interpellé pour prendre en compte la charge induite par ce tutorat. La Direction a signifié que cet aspect devra être pris en compte lors des entretiens individuels au regard des objectifs assignés individuellement, il peut même devenir un objectif dans le cadre de cet entretien.

Le télétravail est aussi un outil, une « opportunité » pour la e-formation (environnement plus calme que sur le lieu de travail), ce à quoi **FO-DGFIP** a rappelé les difficultés inhérentes à ces nouvelles modalités. La Direction annonce qu'elle sera vigilante.

La Direction souhaite initier à compter de 2021 un grand changement sur le plan de la formation professionnelle :
« *Ce n'est plus la politique de la demande mais la politique de l'offre de formation qui doit être au cœur du sujet, afin de favoriser une rencontre entre les besoins de compétences identifiés par l'institution et les demandes de*

l'agent. Nous sommes dans une logique d'élévation des compétences. Augmenter le niveau de compétences des agents d'un service permet d'augmenter la production de ce service ainsi que le niveau de satisfaction professionnelle de l'agent.

C'est le responsable d'unité, c'est-à-dire le chef de service, qui définira les priorités de formation (étude des compétences dans chaque unité au regard des objectifs assignés). Cette étude a priori servira de socle à l'élaboration du plan local de formation.

A posteriori, ce processus se poursuivra par une analyse permettant de déterminer si la formation reçue correspond au besoin d'évolution des compétences de l'unité et des besoins individuels de l'agent. »

Bien que la direction ait souhaité un consensus des OS face à ce projet ambitieux, **FO-DGFIP** du Var, suivie par toutes les organisations syndicales, a émis une réserve. L'amélioration du système de formation ne peut qu'être bénéfique, cependant elle ne doit pas devenir un dogme dans le sens où cette politique de l'offre correspondant aux soi-disant besoins d'un service permettrait en fait de modifier le modèle organisationnel de celui-ci (passage d'une spécialisation à une polyvalence accrue, ou inversement, changement obligatoire de missions).

2-Budget

Concernant le budget 2020, les dépenses relatives aux fournitures Covid (Gel, masques, etc) ont représenté plus de 100 000 € et la désinfection /nettoyage des locaux lors des cas avérés plus de 15 000 €.

Les perspectives budgétaires de 2021 font apparaître des marges de manœuvres dues notamment aux économies réalisées par la mise en place du NRP!

Ce plan de démantèlement de notre réseau, combattu par **FO-DGFIP** ainsi que par l'intersyndicale, montre aujourd'hui son vrai visage! Contraction de notre réseau actuel de proximité et de qualité pour des raisons purement budgétaires: **LE SERVICE PUBLIC A UN COÛT, MAIS IL N'A PAS DE PRIX!**

Concernant l'emploi de vigiles sur les sites: les chefs de service et gestionnaires de sites doivent faire remonter leurs demandes auprès de la direction. En revanche, il sera prévu un vigile pour chaque SIP pendant la campagne déclarative de l'impôt sur le revenu.

3- Questions diverses

ATTENTION : Le Directeur a signifié qu'il engagerait des procédures disciplinaires pour tout agent qui contreviendrait de manière récurrente au port du masque.

- **FO-DGFIP** du Var a demandé quel sera le futur schéma organisationnel du contrôle fiscal (notamment PCE/PCRP). L'annonce sera faite au prochain CTL du 25 mars 2021. La situation de Brignoles sera actée à ce moment-là, c'est-à-dire soit rattachée à Draguignan, soit rattachée à Toulon. (Draguignan semble à l'instant T avoir les faveurs).

A Fréjus, le Domaine recherche bien un nouvel immeuble afin de pouvoir reloger entre autres les collègues du PCE/PCRP de l'Est Var .

Il existe bien une démarche en cours pour voir si une nouvelle répartition des champs de compétence géographique, à l'orée 2022, concernant notamment le littoral tropézien entre l'Ouest et l'Est, est possible.

- Concernant le Fonds de solidarité (FDS), **FO-DGFIP** du Var a alerté sur l'épuisement, le ras-le-bol, des acteurs du traitement de cette nouvelle tâche (SIE, PCE, BDV, Direction) et a particulièrement pointé du doigt la situation des PCE, zappés constamment dans les notes nationales et locales.

Selon la Direction, l'investissement de l'ensemble des agents est absolument reconnu par le ministre de l'Économie, et la Direction générale.

Ce n'est pas si évident pour les agents! Pour exemple, lorsque **FO-DGFIP** du Var demande un geste sur les objectifs assignés en 2021 en regard des PCE, il ne peut en être question! Car vous comprenez, il n'est pas possible d'abandonner le contrôle fiscal... Quid de la surcharge de travail des agents de ces secteurs? Cette année, les contrôles inhérents au fonds de solidarité pourraient entrer dans les objectifs.

À noter que les BDV consacrent 10 demi-journées par mois au FDS.

Mais la grande révolution est d'embaucher des contractuels. Ah oui, les jeunes retraités ont tous décliné l'offre, ce qui pourrait porter réflexion sur nos services!

FO-DGFIP du Var a rappelé qu'au lieu d'embaucher des contractuels, idée de la DG à laquelle adhère notre directeur, il aurait semblé pertinent d'arrêter les suppressions d'emplois, et de pérenniser un service public de qualité avec des fonctionnaires, plutôt que de précariser et déboulonner un service public en grande difficulté !

- **FO-DGFIP** a demandé un point d'étape sur le plan cité de Toulon. Les services à Vert coteau iront bien comme prévu à Montebello, une fois les travaux de réhabilitation terminés. En ce qui concerne la cité, nous conserverions, à l'instant T, les services à Lorgues et Saint-Bernard (Var amendes, SIP, SIE, Services du contrôle fiscal, rejoints par les BDV). Mais attention, les évolutions vont tellement vite que la vérité d'un jour n'est pas forcément celle du lendemain !

- Sur Brignoles, l'architecte a validé la faisabilité d'aménagement du site des Augustins afin d'intégrer le futur SGC.

- Enfin, **FO-DGFIP** a demandé communication de la projection finalisée du classement cible des postes varois en fin de NRP. Contrairement à d'autres départements, le directeur n'a pas souhaité donner d'informations à ce sujet avant validation de ses propositions par la DG.

Le rôle d'un syndicat est d'être là avec vous, pour vous !



Vos représentants FORCE OUVRIÈRE:

Titulaires: S. Degeilh, F. Mosca, S. Charbonneyre